



Année de naissance	2019 et après	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	De 2002 à 1995	De 1994 à 1992	De 1991 à 1990	De 1989 à 1987	1986	1985	De 1984 à 1975	De 1974 à 1965	1964 et avant	
Catégorie d'âge affichée sur la licence	U6		U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Senior											
Catégorie de compétition non affichée sur la licence	Spécialité	CATÉGORIES DE COMPÉTITION																									
Disciplines sports individuels																											
Roller Course		Super	Mini	Poussin	Benjamin	Cadet	Junior B	Junior A	U30 Senior							Vétérans V1			Vétérans V2	Vétérans V3	Vétérans V4						
Roller Artistique		Avenir	Poussin	Mini	Espoir	Cadet	Jeunesse	Junior	Senior																		
Roller Freestyle	Slalom / Hauteur pure / Skatecross	U9 (Starter uniquement)			U13			U16			U19			Senior					Senior / Vétérans								
	Street/Rampe/Bowl	U12 (mixte)					U14			U18			Amateurs(trices)					Vétérans (mixte)									
Skateboard	Street/Bowl/Rampe											U16			16 ans et plus												
Descente												U16			16 ans et plus												
Trottinette		U8		U12			U16			U19			Senior														
Disciplines sports collectifs																											
Rink Hockey		U8		U10		U12		U14		U16		U18		U20		U22		Senior									
Roller Derby		Junior Nat 2										Junior Nat 3			Senior												
Roller Hockey		U7	U9	U11	U13	U15	U17	U20	U22		Senior					Vétérans											
Roller Soccer		U14					U19			Senior																	

A SAVOIR SUR LES SURCLASSEMENTS :


 **Simple surclassement**, en se référant au Chapitre II (article 9) du [Règlement Médical FFRS](#). Le club doit être en possession d'un certificat médical d'aptitude au simple surclassement. Autorisé pour évoluer dans la catégorie de compétition immédiatement supérieure. A partir de 6 ans "révolus".

 **Surclassement senior**, en se référant au Chapitre II (article 9) du [Règlement Médical FFRS](#). Autorisé uniquement pour licenciés U18 (nés en 2007) pour évoluer en senior.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « [Gérer mon club](#) – Gérer ma saison sportive – [Certificats & Attestations](#) » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior, elle restera en attente de validation par la fédération.

 **Surclassement senior féminin**, exceptionnel pour les filles, en se référant au Chapitre II (article 9) du [Règlement Médical FFRS](#). Autorisé uniquement pour les U17 (nées en 2008 et 15 ans révolus) pour évoluer en senior Féminine.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « [Gérer mon club](#) – Gérer ma saison sportive – [Certificats & Attestations](#) » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior féminin, elle restera en attente de validation par la fédération.

 Aucun surclassement n'est possible pour évoluer en catégorie supérieure.

 Aucun surclassement n'est à demander pour évoluer en catégorie supérieure.